

Responsable de Pôle Enfance

(cadres d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs ou assistants territoriaux socio-éducatifs de 1ère classe ou de classe exceptionnelle ou attachés territoriaux ou psychologues territoriaux)

pour sa Direction des Territoires Tours Sud Loire, Pôle Enfance de la Maison Départementale de la Solidarité de Tours Mame.

Missions

Sous l'autorité du Directeur de Territoire, vous assurerez la mise en œuvre des missions de prévention et de protection de l'enfance telles qu'elles sont définies à l'article L 221-1 du code de l'Action Sociale et des Familles dans son champ de compétences. Vous mettrez en œuvre les orientations politiques définies par l'assemblée départementale et les orientations du schéma de prévention et de protection de l'enfant et de la famille.

Pour l'exercice de ses missions, vous prendrez connaissance et assurerez l'application des orientations départementales, des référentiels, des protocoles et procédures définis par la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfant et de la Famille (comme le règlement départemental de l'aide sociale à l'enfance, le référentiel d'intervention des assistants familiaux et le protocole multi partenarial des informations préoccupantes.)

En lien avec l'adjoint, dont vous aurez la responsabilité hiérarchique, vous managez une équipe de 11 agents (réfèrent de l'aide sociale à l'enfance, réfèrent de l'aide éducative de prévention, réfèrent de l'aide éducative à domicile, secrétaires) et assurerez la responsabilité de l'ensemble des décisions prises sur son territoire en prévention et en protection de l'enfant.

A ce titre, vous exercerez les missions suivantes :

Management stratégique et opérationnel du Pôle Enfance

- Participer au recrutement des agents du Pôle et assurer leur évaluation annuelle.
- Organiser et piloter les réunions techniques de travail, en lien avec son adjoint.
- Participer à l'ensemble des réunions institutionnelles organisées en MDS et par la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfant et de la Famille (DPPEF).
- Garantir la mise en œuvre et l'application de tous les dispositifs, procédures et protocoles définis par la DPPEF ainsi que de l'ensemble des décisions prises sur son pôle.

Mise en œuvre de la politique départementale de Protection de l'Enfance

- Assurer la mise en œuvre de l'ensemble des missions de la politique départementale de la prévention et protection de l'enfance en lien avec les orientations et en concertation avec a DPPEF.
- Décider et signer l'ensemble des contrats : Accueil Provisoire (AP), Technicien d'Intervention Social et Familial (TISF), Action Éducative à Domicile (AED), Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM), contrat d'accueil en MECS ou en accueil familial.
- Piloter la Commission de Pôle Enfance et prendre dans ce cas toute décision utile concernant la mise en œuvre et le suivi des mesures d'intervention à domicile (TISF, AEP, AED).
- Veiller, en transversalité avec les Pôles Action Sociale et P.M.I. à la cohérence du recueil, de l'évaluation et du traitement des Informations Préoccupantes.
- Assurer toutes les liaisons nécessaires avec les personnes à l'origine de l'information préoccupante et avec l'autorité judiciaire, notamment dans les cas d'urgence en concertation avec la CRIP.
- Prononcer et s'assurer de la mise en œuvre des décisions individuelles de prise en charge des mineurs conformément au projet pour l'enfant et les mettre en œuvre.

-Assurer la cohérence et la continuité de la mise en œuvre des mesures de protection administrative et judiciaire.

-Prononcer l'admission des enfants au service de l'Aide Sociale à l'Enfance, par délégation du Président du Conseil départemental et s'assurer de la tenue des dossiers administratifs des mineurs (orientation, suivi couverture médicale, évolution au sein du placement, scolarité, relation avec l'autorité judiciaire, bilan, note d'incident, archives...).

Vous déciderez, en concertation avec les parents autant que possible, des modalités d'accueil des mineurs au sein du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (famille d'accueil, en établissement, ou dans toute autre structure appropriée), tant à l'admission qu'au cours de la mesure.

Vous serez l'interlocuteur des chefs d'établissements concernant toute décision liée à la vie quotidienne des enfants.

Vous serez le garant de la mise en œuvre des procédures et des règlements relevant du dispositif du placement familial.

Vous concurrez à des missions transversales concernant la politique globale de la prévention et de la protection de l'enfance déterminée par le Département ainsi qu'à la mise en œuvre du schéma départemental de l'enfance.

Vous assurerez le suivi financier et statistique des enveloppes financières de sa responsabilité et sous l'autorité du Directeur de Territoire en lien avec l'Observatoire départemental de la prévention et de protection de l'enfance.

Vous collaborerez quotidiennement dans son domaine de compétence avec les Responsables de pôle PMI et PAS.

Développement du réseau partenarial et de l'offre sociale

-Veille à l'accès au droit des bénéficiaires et à la qualité du service rendu,

-Favoriser l'émergence de projets locaux, élaborer des actions collectives et participer à leur évaluation

-Développer et animer les partenariats dans son domaine d'intervention, en lien avec le Directeur de Territoire

-Être force de propositions en termes de projet social de territoire, de développement social local et dans le soutien à la parentalité.

Compétences

- connaissance des dispositifs législatifs de référence et de leurs champs d'application,
- savoir identifier et analyser les situations d'urgence,
- capacités d'organisation et de décision et sens des responsabilités,
- maîtrise des techniques d'animation de groupe,
- savoir déléguer, motiver et mobiliser son équipe.

Informations

L'agent sera amené à effectuer des astreintes organisées par la Direction de la Prévention et Protection de l'enfant et de la famille.

Vous devrez posséder le permis B et un véhicule personnel pour effectuer des déplacements.

Renseignements : Service Recrutement – Carrière - Paie au 02.47.31.49.04

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et de la copie de votre dernier arrêté de position administrative à :

Monsieur le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Direction des Ressources Humaines

Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9

ou par mail à recrute@departement-touraine.fr

www.touraine.fr

